

Projet « Soutien en emploi »

Service
d'Accompagnement Le
Pélican
Laurie RASKIN



Le soutien en emploi : Objectif

- Le projet « Soutien en emploi » a été mis en place pour les personnes handicapées qui auraient besoin d'un suivi avec un jobcoach afin de **maintenir** un emploi en milieu ordinaire

Le soutien en emploi : Public ciblé

Les personnes doivent avoir satisfait à l'obligation scolaire, être inscrites à l'Awiph et présenter au moins 2 des caractéristiques suivantes :

- Ne pas disposer d'une qualification supérieure au certificat d'études de base (CEB).
- Avoir réalisé les dernières années de scolarité en enseignement spécial.
- Avoir connu 2 ans d'inactivité au moment de la demande.
- Ne pas avoir connu d'insertion professionnelle en entreprise continue de plus d'1 an au cours des 3 années qui précèdent.
- Avoir travaillé comme personnel de production en ETA au cours des 6 mois qui précèdent leur demande.

Le soutien en emploi : Public ciblé

- Avoir suivi, au cours des 3 mois qui précèdent leur demande, sans nécessairement l'avoir terminée, une formation professionnelle auprès d'un opérateur autre qu'un centre de formation agréé par l'AWIPH, ou un module d'émergence et/ou un module de préformation auprès d'un CFP agréé par l'AWIPH.
- Alors qu'elles avaient un emploi, connaître depuis au moins 6 mois une incapacité de travail couverte par l'INAMI, une assurance, ou le Fonds des Maladies Professionnelles, et la reprise de leur ancien emploi s'avère soit impossible, soit nécessiter un aménagement significatif des conditions de travail en raison de leur handicap – dans ces cas, les instances ad hoc des organismes cités doivent avoir marqué leur accord sur le projet de retour à l'emploi (lorsque les candidats sont invalides, accidentés du travail ou en maladie professionnelle, une autorisation de la part des instances ad hoc est requise).
- Etre en formation ou à l'emploi auprès d'un employeur qui signe, dans le mois de l'introduction de la demande, une convention tripartite de soutien en emploi.

Le soutien en emploi : Méthodes utilisées

- Analyse de la demande
- Entretiens individuels
- Techniques de médiation (employeur – travailleur)
- Observations en situation de travail, analyse des tâches par rapport aux difficultés rencontrées
- Contacts fréquents avec le réseau du bénéficiaire
- Utilisation du PSI
- Sensibilisation au handicap
- Utilisation du réseau AIGS (surtout Le Pélican)
- Utilisation d'outil d'évaluation

Le soutien en emploi : Domaines

- La jobcoach porte son attention sur 4 domaines principaux dans le cadre du soutien en emploi :
 1. Les tâches
 2. Les comportements du bénéficiaire et de l'entourage
 3. L'intégration dans l'équipe de travail
 4. Les aspects administratifs

Le soutien en emploi : Modalités

- **Zones géographiques** : Les personnes doivent être domiciliées dans les communes suivantes: Bassenge, Visé, Juprelle, Oupeye, Awans, Ans, Grâce-Hollogne, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Saint-Nicolas, Herstal, Blégny, Beyne-Heusay, Fléron, Chaudfontaine, Trooz, Saint-Georges, Flémalle, Seraing, Neupré, Engis, Anthisnes, Tinlot, Ouffet, Clavier, Modave
- **Lieux** : L'accompagnement peut se faire sur le lieu de travail, à proximité du domicile des bénéficiaires (Maisons de l'emploi, CPAS,...) ou au Service d'Accompagnement Le Pélican
- **Durée** : La prise en charge du bénéficiaire est de 6 mois, renouvelable 3 fois selon les nécessités

Le soutien en emploi : A qui s'adresser ?

Service d'Accompagnement Le Pélican

Chaussée Churchill, 28

4420 Montegnée

Tél : 04/247.69.00

Fax : 04/247.69.01

→ **Laurie RASKIN**

0492/97.93.92

l.raskin@aigs.be

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Laurie RASKIN

l.raskin@aigs.be

